

15.10.2021
COMMUNIQUE DE
PRESSE

LES PIÈCES DE RÉEMPLOI, UN ENJEU ECOLOGIQUE

Fort-de-France – GFA Caraïbes, votre assureur local s'engage pour la protection de son environnement à travers l'utilisation des pièces de réemploi pour les réparations automobiles de ses assurés en cas de sinistre.

Ce dispositif est disponible en Martinique et Guadeloupe et bientôt en Guyane.

GFA Caraïbes est le premier assureur des Antilles Guyane à proposer cette démarche innovante et environnementale aux assurés.

L'utilisation de pièces auto de réemploi ou Pièces Issues de l'Économie Circulaire (PIEC), s'inscrit dans le cadre du décret du 1er janvier 2017 issu de la loi sur la transition énergétique. Elle concerne les divers éléments amovibles constituant une carrosserie, hors pièces mécaniques des systèmes de freinage, de la direction ou du train roulant.

Contact Presse GFA Caraïbes

Jacques Antoine
CABRISSEAU

06.96.41.53.23

ja.cabrisseau@gfa-caraibes.fr

Les pièces de réemploi sont donc des pièces automobiles d'occasion, mais d'origine, qui sont remises en état selon les spécifications de la marque par un CVHU (Centre de Véhicule Hors d'Usage), aussi appelé casse automobile. Bien entendu les clients ont le choix entre des pièces de réemploi et des pièces de rechange neuves.

C'est une alternative à la problématique du coût des pièces détachées aux Antilles-Guyane, qui peut être jusqu'à cinq fois plus élevé que dans l'hexagone et qui accusent également des délais de mise à disposition très longs.

Les pièces de réemploi qui peuvent être jusqu'à trente fois moins chères que des pièces neuves, constituent une véritable solution pour favoriser l'économie circulaire. Dans certain cas, les experts n'ont d'autre choix que de déclarer le véhicule non réparable car le coût des réparations est supérieur à la valeur vénale de l'automobile.

Un engagement écologique

Faire le choix des pièces de réemploi c'est donc s'engager pour la protection de notre environnement en réduisant nos déchets, en réutilisant des pièces automobiles de qualité au moins égale, en recyclant et en valorisant les VHU, autre problématique de nos territoires.

Il s'agit donc d'une action environnementale qui témoigne de notre engagement et de celui de nos partenaires, garagistes, experts automobiles et casses automobiles.

Jacques Antoine CABRISSEAU - Responsable sinistre de GFA Caraïbes indique :
« *GFA Caraïbes est une Compagnie d'assurance locale qui a à cœur de protéger ses populations et son environnement. Nous avons tous une responsabilité et des moyens d'agir pour la protection de nos territoires. Les pièces de réemploi représentent ainsi une solution écologique, qui donne à nos assurés le choix pour des réparations « plus vertes » et moins coûteuses. Tout le monde y gagne !* »

A PROPOS DE GFA CARAÏBES

Créée en 1971, GFA Caraïbes est filiale du groupe Generali depuis janvier 1999. Présent en Martinique (siège sociale, Fort-de-France) en Guadeloupe et en Guyane, GFA Caraïbes est l'un des principaux acteurs en assurances de dommages sur ces départements. GFA Caraïbes est également le distributeur des produits vie, prévoyance et retraite du groupe GENERALI ainsi que des produits Construction du groupe SMABTP. La Compagnie s'appuie sur ses 187 collaborateurs, ses agents généraux et courtiers pour accompagner plus de 85 000 clients.